

**PARRAINS,  
FILLEULS  
TOUS GAGNANTS**  
TV, Internet et Téléphone  
(à partir du 01/12/2022)



Bénéficiez de mois offert(s)<sup>(1)</sup> sur votre abonnement en parrainant un(e) ami(e), un membre de votre famille, votre voisin... à une offre **Solo, Duo ou Trio SITEVO**

Document à envoyer ou à déposer à : SITEVO 93, Rue Maréchal Joffre - 57185 CLOUANGE  
ou par e-mail : sitevo@sitevo.fr

## Coordonnées du Parrain

N° CLIENT\* (disponible sur votre contrat, vos éléments de connexion)

NOM - PRÉNOM\*

ADRESSE - CODE POSTAL - COMMUNE\*

TÉLÉPHONE\*

E-MAIL\*

DATE et SIGNATURE DU PARRAIN\*

## Coordonnées du Filleul

NOM - PRÉNOM\*

ADRESSE - CODE POSTAL - COMMUNE\*

TÉLÉPHONE\*

E-MAIL\*

DATE et SIGNATURE DU FILLEUL\*

# POURQUOI CHOISIR



**Internet Très Haut Débit**  
**Clouange – Gandrange**  
**Rosselange – Vitry-sur-Orne**

**03 87 67 15 22**

**www.sitevo.fr**



- Une expertise de plus de 12 ans en TV, Internet et Téléphonie avec plus de 3300 clients actifs.
- Entreprise 100% locale, génératrice d'emplois dans notre région.
- De vrais interlocuteurs, une assistance technique et commerciale réactive et sans plateforme automatique dématérialisée.
- Une palette d'offres adaptées à tous vos besoins.
- L'offre TV HD disponible sur tous les postes du foyer <sup>(2)</sup>.
- Des équipes humaines et passionnées, impliquées dans la vie locale et économique.

## Contactez

Nos conseillers commerciaux  
du lundi au vendredi

ACCUEIL

de 8H00 à 12H00 et  
de 13H30 à 16H30

sauf le mercredi après-midi

SITEVO

93, Rue Maréchal Joffre  
57185 CLOUANGE  
Tél. : 03 87 67 15 22  
Mail. : sitevo@sitevo.fr

1) Offre non cumulable avec d'autres offres de SITEVO, soumise à conditions et réservée aux clients particuliers titulaires d'un abonnement hors consommation téléphonique dans les communes de Clouange, Gandrange, Rosselange et Vitry sur Orne. L'offre est limitée à deux parrainages par client et par an (1 mois offert par parrainage). Le parrain et le filleul bénéficient d'un mois offert sur leur abonnement hors consommation téléphonique. Le filleul doit souscrire un premier contrat chez Sitevo, d'une durée minimum d'engagement d'un an qui doit aller à son terme. A défaut le parrain et le filleul se verront refacturer le mois offert. Tout document incomplet ne pourra pas être pris en compte dans le cadre du parrainage. Il appartient au parrain et au filleul avant envoi du présent formulaire à Sitevo de s'assurer de l'exactitude des données transmises. Toute demande fera l'objet d'une étude par Sitevo qui se réserve le droit de refuser l'application de l'offre de parrainage. Pour toute information, contacter le service de l'accueil du Sitevo. La collecte et l'utilisation des données transmises via le présent formulaire ont pour finalité de vous permettre de bénéficier d'une offre spéciale et d'assurer la bonne gestion des contrats souscrits. Après validation de ce formulaire, les données recueillies sont redirigées vers le service commercial puis, en cas de souscription de contrat enregistrées dans le logiciel interne de gestion de Sitevo. Elles sont conservées durant six mois à compter de leur réception pour une demande d'information et, en cas de souscription, pendant la durée du contrat (augmentée de dix ans pour les pièces comptables). Pour plus d'informations sur la façon dont nous protégeons vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez consulter notre politique de données personnelles sur notre site internet.

2) Sous réserve de faisabilité technique.